

COMMUNE de GOUVIX

GOUVIX

**Construction d'une Crèche Multi-accueil
(24 berceaux)**

REGLEMENT DE CONSULTATION

*MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE
PROCEDURE ADAPTÉE*

Avril 2020

MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

GOUVIX

Construction d'une Crèche Multi-accueil

Règlement de consultation

RC.1 IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Identification de la Collectivité ou du service qui passe le marché :	Commune de Gouvix N° TELEPHONE : 02-31-23-50-26 / Mail : mairie.gouvix@orange.fr Jours et horaires d'ouverture au public : Lundi : 14h15-18h15 / Mercredi : 9h15-12h15 Jeudi : 17h00-19h00 / Samedi : 9h15-12h15
Contenu du dossier de consultation :	- règlement de consultation - projet de marché (Acte d'engagement, CCAP et CCTP) - présentation des besoins et plans - attestation vierge de visite des locaux
Modalités de remise des offres :	Les offres seront transmises par courrier postal (AR), à l'adresse suivante : Mairie de Gouvix BP 9 – Place François Mitterrand – 14680 GOUVIX Le pli portera à l'angle supérieur gauche la mention « NE PAS OUVRIR » et l'objet de la consultation par voie dématérialisée si le marché est supérieur à 40 000€ HT sur la plateforme suivante : https://www.uamc14.org/gouvix

RC.2 OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché :	Mission de maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'une Crèche Multi-accueil (24 berceaux) (art. 90 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics) " abrogé par le décret n°2018-1075 du 03/12/18, faisant suite au nouveau code des marchés publics, applicable au 1er avril 2019.
Forme du marché :	Il s'agit d'un marché unique ferme Mode de dévolution des marchés de travaux : marchés séparés Enveloppe financière prévisionnelle maximale de travaux : non déterminé, le sera suite au diagnostic
Contenu de la mission qui sera confiée :	Conformément à la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 et son décret d'application n° 93-1268 du 29 novembre 1993 relatifs à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée MISSION DE BASE VISA MISSIONS COMPLEMENTAIRES : - éventuellement OPC
Durée prévisionnelle du marché :	18 mois environ

Conditions relatives au marché	<p>Les variantes au CCTP ne sont pas autorisées. Il ne sera exigé du titulaire ni caution, ni retenue de garantie. Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique. Une convention de co-traitance pourra être annexée au contrat de maîtrise d'œuvre.</p>
Conditions de participation :	<p>La consultation est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel (le contractant) ou sous la forme d'un groupement (les cocontractants). Le candidat, qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, devra disposer, par lui-même de la compétence suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Architecte <p>Si le (ou les) candidat(s) envisage(nt) pour cette opération de faire appel à d'autres compétences que celles demandées, ils les feront connaître lors de la candidature. En cas de groupement, l'architecte en sera le mandataire. Ce dernier ne pourra représenter plus d'un groupement. Une visite obligatoire du site est prévue le 12 mai 2020 à 14h sur site, rue de la Mine – 14680 Gouvix</p>
Composition de l'offre :	<ul style="list-style-type: none"> - Une note de présentation du candidat et/ou de l'équipe avec compétences de chaque membre et moyens de chaque membre. - L'architecte devra fournir des références d'opérations de bâtiments de fonctionnalité similaire. La présentation de ces références devra faire apparaître clairement et de façon lisible : <ul style="list-style-type: none"> - les coordonnées du Maître d'Ouvrage - les plans fonctionnels de l'équipement, les détails constructifs, des photos ou croquis d'ambiances intérieures et extérieures (matériaux, luminosité...) permettant de juger la qualité d'usage et la fonctionnalité du bâtiment et de ses espaces extérieurs, son intégration dans son environnement, sa conception originale, ... - la surface du projet, son coût, - le lieu et les dates de réalisation, - la mission exacte remplie (études, conception, réalisation) <p>Elles seront au nombre de 6 maximum.</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une proposition d'honoraires et les délais d'exécution de l'opération en réponse au dossier de consultation (AE et annexes 1 et 2 à remplir) - d'une attestation de visite préalable du site, signée du maître d'ouvrage <p>DUME ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé DC1 mise à jour de la nouvelle réglementation des marchés publics résultant de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret 2016-360 du 25 mars 2016), - Copie du ou des jugements prononcés à cet effet, si le candidat est en redressement judiciaire, - Déclaration du candidat (imprimé DC2 mise à jour de la nouvelle réglementation des marchés publics résultant de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret 2016-360 du 25 mars 2016 ou déclarations sur l'honneur " abrogé par le décret n°2018-1075 du 03/12/18, faisant suite au nouveau code des marchés publics, applicable au 1er avril 2019.

Justifications* à produire pour l'attribution du marché :

* Ces justifications seront à produire dans un délai de 15 jours à compter de la date où le(s) candidat(s) a (ont) été informé(s) de l'attribution possible du marché. S'il(s) ne peut (peuvent) le faire, le marché ne pourra pas lui (leur) être attribué.

- Attestations et certificats fiscaux et sociaux délivrés par les administrations et organismes compétents (imprimé NOT12 ou imprimé équivalent conforme à l'application de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics) " abrogé par le décret n°2018-1075 du 03/12/18, faisant suite au nouveau code des marchés publics, applicable au 1er avril 2019.

- Documents ou attestations figurant à l'article R 324.4 du code du travail :
- justificatif de l'inscription au registre de la profession
- attestation sur l'honneur que les salariés sont employés régulièrement au regard des articles L 143.3, L 143.5 et L 620.3

Conditions particulières

Les candidats devront porter une attention particulière au respect des normes (surfaces, fonctionnalité des locaux,...) afin d'obtenir aisément l'agrément des services de la CAF et de la PMI.

Procédure de passation :	PROCEDURE ADAPTEE (art. 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics" abrogé par le décret n°2018-1075 du 03/12/18, faisant suite au nouveau code des marchés publics, applicable au 1er avril 2019).
Déroulement :	Consultation organisée en 1 temps : Publicité adaptée Téléchargement en ligne depuis la plateforme du dossier de consultation Examen des offres par la commission Eventuellement auditions des candidats et négociation. Choix du candidat lauréat par la commission Attribution du marché par l'assemblée délibérante
Date limite de remise des offres :	29/05/2020 à 12h00
Critères d'attribution :	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de : - références (pertinence fonctionnelle des projets, qualité des ambiances intérieures et extérieures, coût opération, originalité de conception, recours aux techniques de développement durable, intégration dans son environnement...) (60%) - compétences présentées (10%) - honoraires (30%)
Date d'affichage de l'avis de publicité :	14/04/2020